

**RAPPORT  
DU  
VICE-PRÉSIDENT NATIONAL  
Jeffrey Irwin**

Le présent rapport porte sur la période allant de novembre 2016 à avril 2017.

Consoeurs et confrères, en guise d'introduction je tiens à vous dire à quel point je suis fier de faire partie de cette formidable fusion de deux grands Éléments de l'AFPC, qui a donné le jour au tout nouveau Syndicat des travailleurs de la santé et de l'environnement !

Toute réalisation, quelle qu'elle soit, part d'une décision... celle d'essayer quelque chose. En effet, les deux personnes qui ont pris ce chemin, soit Tony Tilley et Todd Panas, méritent notre gratitude pour s'être lancées dans cette aventure, et nous avoir emmenés avec eux.

*« Il n'y a pas de recette pour la réussite. Elle passe par une bonne préparation et un travail acharné... et il faut savoir tirer les leçons de ses erreurs. »* Colin Powell, général à la retraite

Lorsqu'on examine de près la voie qui a mené au succès, le dur labeur que cela a nécessité, les obstacles qu'il a fallu surmonter ou encore les moqueries et autres brimades qu'il a fallu supporter, on comprend alors mieux le long chemin parcouru.

Je comprends les efforts déployés pour que cette fusion soit couronnée de succès, et ceux qui vont s'avérer nécessaires pour que nos membres en soient les bénéficiaires. Je suis aussi particulièrement satisfait des dirigeant(e)s que nous avons, non seulement à la tête de notre organisation mais aussi au sein de notre Conseil.

Les cinq mois et demi qui viennent de s'écouler ont été incroyablement occupés si l'on y ajoute les préparatifs de la réunion inaugurale du Conseil national du STSE et notre participation à ses travaux.

Sur un plan personnel, je me suis occupé de plusieurs dossiers, dont la représentation de membres et la présentation de leurs griefs aux 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> paliers, l'un d'entre eux étant le résultat de FAUSSES allégations contre un agent des pêches de C&P, au point où la sécurité du gouvernement était en péril et l'agent en question fut suspendu sans salaire. Dans le cadre de mes services de représentation à ce membre, j'ai avancé des faits et fait référence à la jurisprudence selon laquelle cette mesure disciplinaire était contraire à la Charte canadienne des droits et libertés. Cette affaire revêt une priorité absolue alors que le STSE se prépare à défendre tous ses membres.

En ma qualité de membre du Comité permanent des finances du STSE, j'ai travaillé aux côtés de la consœur Shimen Fayed, vice-présidente nationale, des confrères Carmine Pacifico et Sylvain Meilleur, agents financiers, et aussi de notre président national, le confrère Todd Panas.

Le travail que nous avons accompli était majeur alors que nous avons essayé d'harmoniser deux méthodes comptables très distinctes pour préparer notre tout premier budget et le présenter au Conseil et au Congrès. Une fois de plus, le succès nous a tendu les bras !

Je suis particulièrement fier d'avoir été mis en candidature puis confirmé au nouveau poste de directeur national de l'exécution de la loi, pour le STSE, lors de la réunion du Conseil national de janvier dernier à Montebello (Québec). Le principal rôle de ce nouveau poste consistera à être le point de contact pour s'occuper de tous les problèmes uniquement liés à la communauté des agents et agentes de l'exécution de la loi du STSE.

J'ai pris part à la rédaction d'une résolution pour le Congrès ayant pour but d'inclure ce poste du Conseil national à l'Exécutif national pour traiter des nombreux enjeux de l'exécution de la réglementation. Ce groupe d'agent(e)s d'exécution de la loi, membres du STSE, compose environ 10 à 12 pour cent de nos effectifs à Pêches et Océans (agent(e) des pêches), Environnement et Changement climatique Canada (agent(e)s d'exécution de la loi sur la faune et l'environnement) et Santé Canada (inspecteurs fédéraux et inspectrices fédérales de la santé).

La difficulté à obtenir une classification adéquate qui reconnaît à leur propre valeur la nature du travail, les rôles et responsabilités, ainsi que les critères spécifiques à l'emploi, constitue l'un des grands problèmes qui n'a toujours pas été réglé.

En outre, je me suis occupé de la rédaction des rôles et responsabilités du poste de directeur ou directrice national(e) de l'exécution de la loi, soit quel travail cible cette personne ; à qui rend-elle des comptes, à quels intervalles et sur quoi ; sur quels dossiers est-elle censée travailler ; et quelle sera la relation, au sein du STSE, entre cette personne (DNEL), le président national, le Conseil national, les VPR et les président(e)s des sections locales.

Par ailleurs, quelle sera la relation (à quel niveau et avec qui) avec les divers ministères et le SMA responsable des portefeuilles de l'exécution de la loi aux niveaux national et régional.

Les préparatifs de la prochaine réunion du Comité syndical patronal des agent(e)s des pêches au niveau national étaient aussi en tête de liste de nos priorités. J'ai contacté les membres de ce comité pour avoir leurs observations et autres points de vue pour la réunion du 21 mars.

Il m'a été demandé d'apporter mon assistance à notre bureau national lorsque le confrère Tony Tilley annonça son départ à la retraite, avec entrée en vigueur fin février, et de me rendre au bureau du STSE, en tant que vice-président national, situé à l'édifice de l'AFPC, au 233 de la rue Gilmour à Ottawa.

Cette décision a été prise de façon à permettre à la consoeur Shimen Fayed de faire une transition sans douleur, pour elle et sa famille, entre son ancien poste à Santé Canada à Regina et celui de vice-présidente à temps-plein du STSE à Ottawa.

Les mois à venir vont être tout aussi occupés que les précédents, voire même plus, alors que nous nous approchons de notre premier Congrès du STSE à Toronto, en août. Le thème de notre Congrès « *Membres avant tout* » constitue la devise implicite qui convient parfaitement au nouveau STSE ! Les membres sont témoins d'un style de direction très proactif, direct et par l'exemple, d'un enthousiasme débordant et d'une détermination absolue à trouver des solutions aux problèmes, faisant ainsi de la procédure de règlement des griefs une solution de dernier recours.

Je me réjouis à l'idée de rencontrer le plus grand nombre possible de membres et à travailler avec eux et leurs représentant(e)s aux niveaux local, régional et national, et à faire du Syndicat des travailleurs de la santé et de l'environnement un organisme dynamique !